

ESCALADE Côte Sud



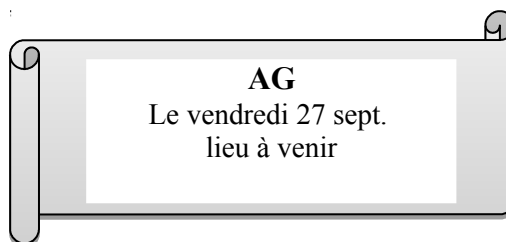
Informations aux PARENTS d'enfant adhérent « ouistitis 5-7ans »- saison 2019/2020

1. L'association ESCALADE Côte Sud

est affiliée à l'OISSCC et à la Fédération française de montagne et d'escalade (FFME).

Les membres du bureau sont (jusqu'à l'AG) :

Karine Jaffre-Dutrion, Présidente
Anne Baudion-Pertuisot, vice Présidente
Bénédicte Mathieu, secrétaire
Marie Revault, secrétaire adjoint
Pascal Baudion, trésorier
Vincent Testard, Kevin Dizet, membres actifs



2. Les cours

Les cours d'escalade auront lieu sur le mur artificiel du gymnase des Raveaux sur
20 mercredis de 10h à 10h45 (groupe 1) et de 11h à 11h45 (groupe 2) selon le planning suivant :

sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin
18	2-16	6-20	4-18	8-22	5-19	11-25	8-15	6-13-27	10-17

Les cours sont réservés aux enfants inscrits (années de naissance 2012 -2013- 2014).

Les cours seront encadrés par Marie Revault, initiatrice escalade.

Nous demanderons aux parents de participer à l'installation et au rangement des tapis et cage de hand-ball pour gagner en efficacité (= plus de temps d'activité pour vos enfants).

3. Cotisation adhésion par enfant

Adhésion FFME (dont assurance*) : 44,50 euros

Frais fonctionnement : 8,50 euros

Cours (20 h) : 22 euros

Total : 75 euros

Dans le cas où plusieurs membres d'une même famille sont inscrits,
1 seul frais de fonctionnement par famille.

En cas d'absence de l'enfant, les cours ne pourront être remboursés.

*Vous pouvez toujours choisir une assurance plus complète (voir dossier FFME) ; il vous suffira de nous joindre le règlement correspondant.

4. Le certificat médical pour la pratique de l'escalade en loisir

Il est obligatoire et doit nous être transmis rapidement.

**Dossier complet à envoyer à Marie REVAULT (vice secrétaire de l'association)
6A chemin du poirier chanut, 71640 GIVRY**

Autres Contacts :

par mail : escaladecotesud@net-c.com

via facebook : Escalade Côte Sud

ou par tel. : Bénédicte 06 99 42 25 21 ou Marie 06 21 15 88 35